

LA RECHERCHE ET L'ANIMAL : ÉTAT DES LIEUX

Pour qui ? Pourquoi ? Pour quoi faire ?

L'humain étudie les animaux pour en apprendre plus sur son propre fonctionnement et celui du monde qui l'entoure. Aujourd'hui très encadrée, la recherche reste mal connue de nombreux citoyens qui se demandent ce qu'il se passe dans les laboratoires, alors que les seules images dont ils disposent sont souvent liées à des scandales mis au jour par des lanceurs d'alerte.

RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION ANIMALE

La recherche

En général, elle a pour but de produire des connaissances. Elle propose des hypothèses sur le fonctionnement d'un phénomène, qui seront confirmées ou non selon le résultat d'expériences. Cela permet de déduire une explication sur le phénomène observé.

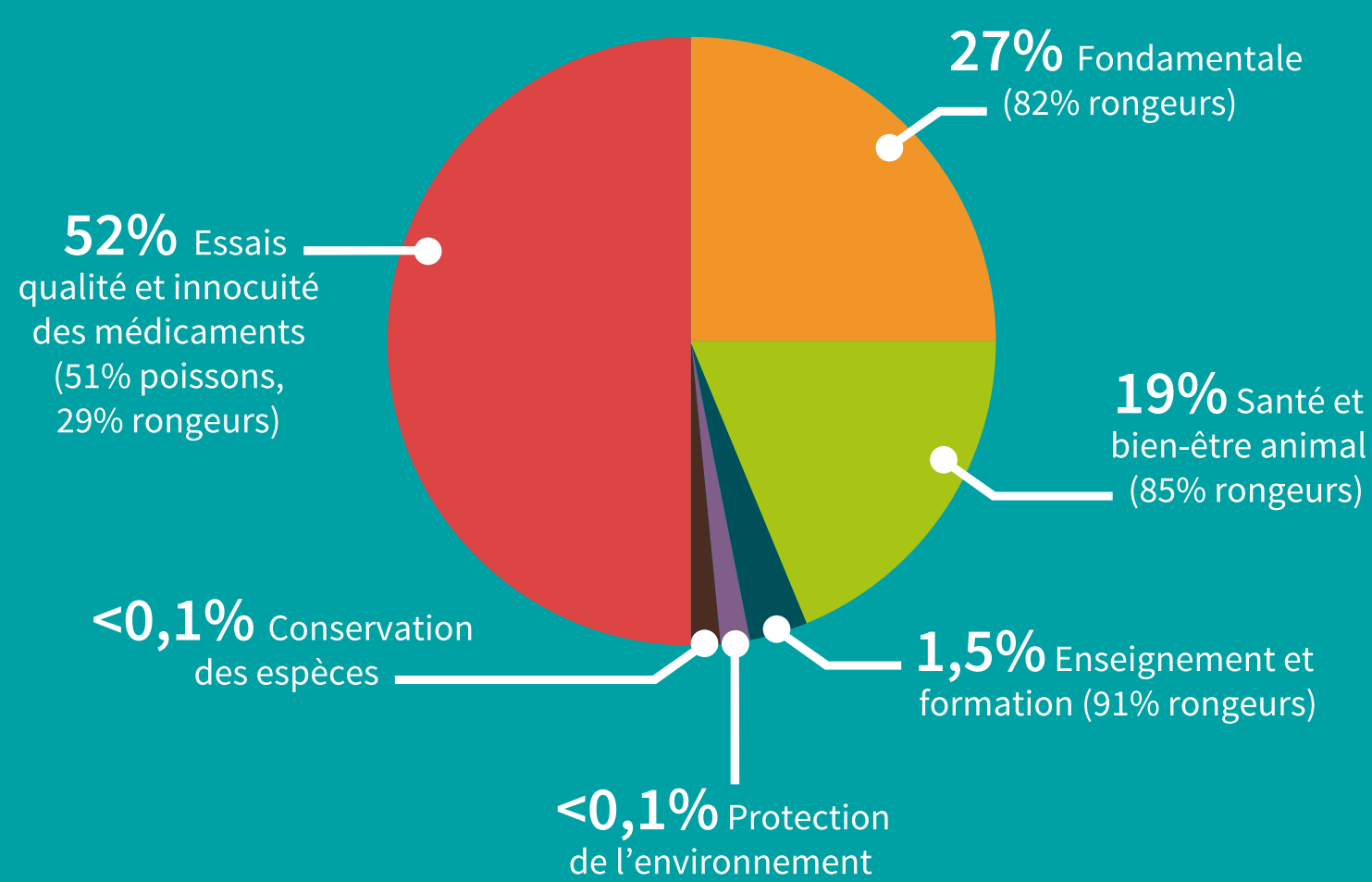
L'expérimentation animale

Elle désigne une section de la recherche où l'animal est l'objet de **manipulations invasives**. Selon la directive européenne 2010/63/UE, elle concerne la recherche qui est susceptible « *de causer une douleur, une souffrance, une angoisse ou des dommages durables équivalents ou supérieurs à ceux causés par l'introduction d'une aiguille* ». Ainsi, une expérience ayant pour objet l'étude du comportement animal (éthologie) mais qui nécessite quelques prélèvements sanguins entre aussi dans cette catégorie.

Des animaux sont utilisés pour en apprendre plus sur eux, ou comme « **modèles** » pour l'humain ou d'autres êtres vivants. Par analogie, **on déduira des résultats obtenus sur les animaux une explication sur un phénomène homologue qui se produit chez l'humain**. Par exemple, Jules Hoffman (chercheur et membre du comité d'honneur de la LFDA) a étudié le système immunitaire de la mouche drosophile (« mouche du vinaigre »). En identifiant un récepteur similaire chez la mouche et l'humain, ses travaux ont bouleversé la recherche sur l'immunité humaine et ont permis des progrès significatifs en santé animale et humaine.

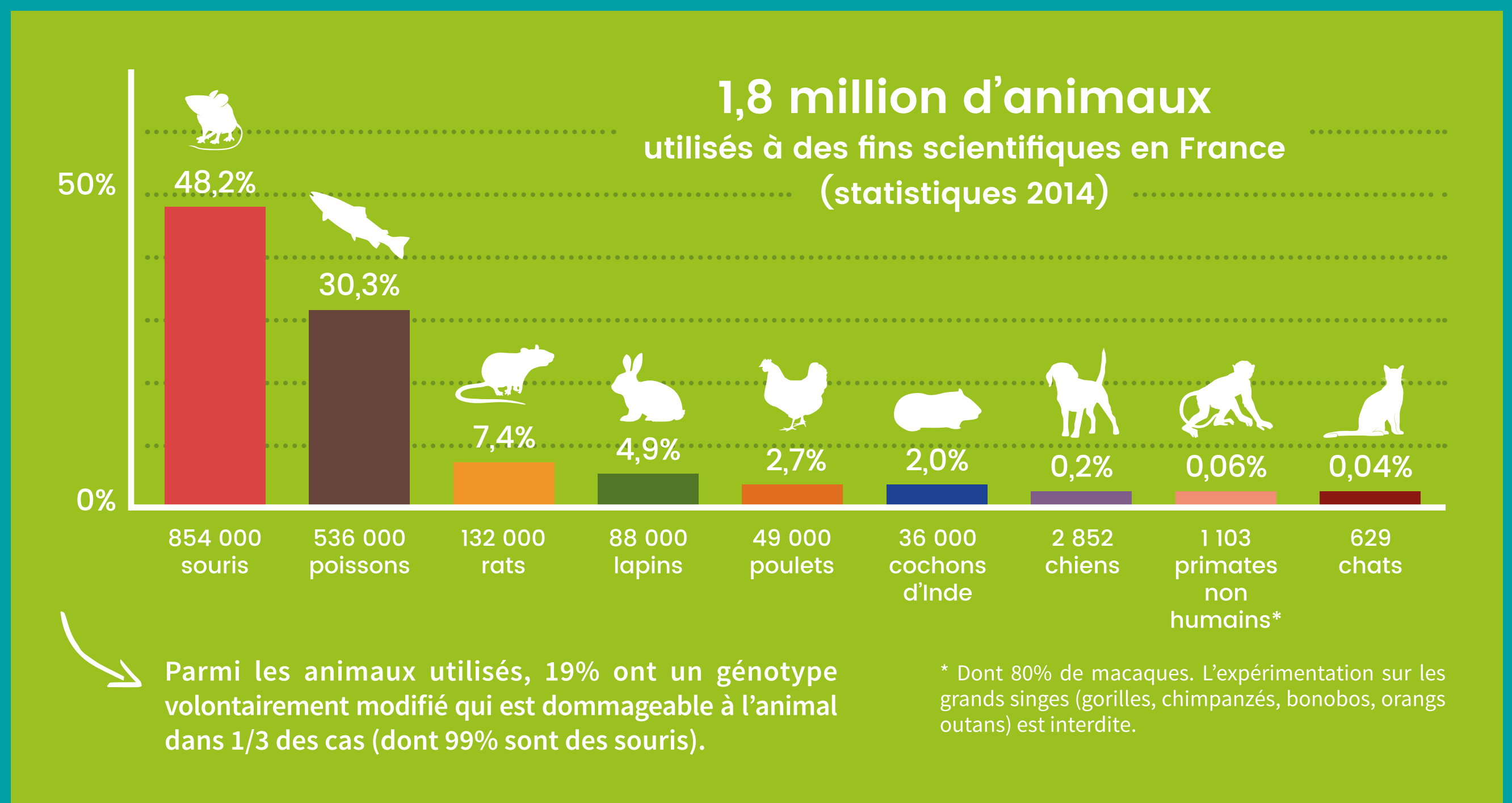


Objets de la recherche



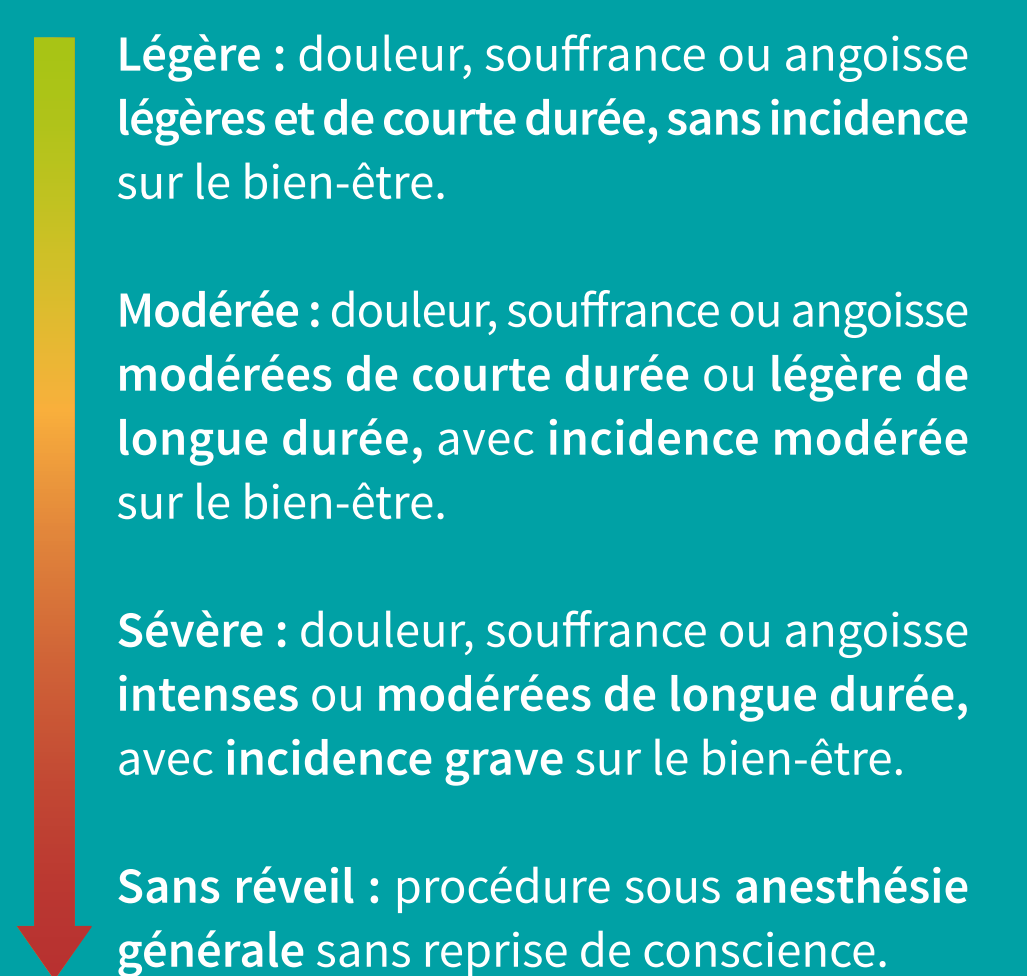
La moitié des procédures est imposée par la législation ou la réglementation (majoritairement sur des poissons et des souris), par exemple pour vérifier la toxicité des produits avant leur mise sur le marché.

STATISTIQUES



Sévérité des procédures

La directive de 2010 a établi une échelle de « sévérité » afin de faciliter l'attribution ou le refus d'autorisation à un projet expérimental.

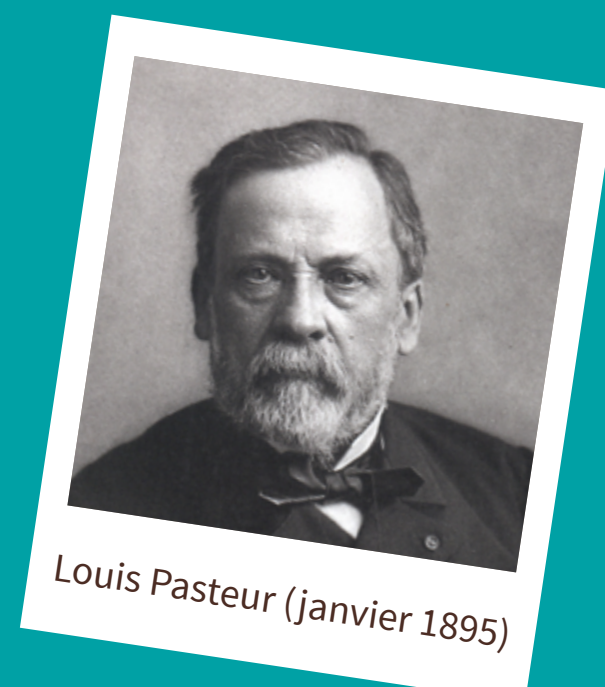


UTILITÉ ET LIMITES DE L'UTILISATION DE L'ANIMAL

Des avancées

Les animaux ont permis des progrès dans la mise au point de vaccins et de traitement de maladies comme la tuberculose, le tétanos, la poliomyélite, la maladie à virus Ebola, le VIH, la maladie de Parkinson... et aussi certains cancers.

Par exemple, en 1885, Louis Pasteur met au point le vaccin contre la rage en le testant sur des animaux de ferme. Le nombre de vies sauvées depuis est inestimable. Le vaccin antirabique est encore injecté à des milliers de personnes chaque année en France.



Des limites

Les animaux présentent des différences physiologiques, endocrinologiques... avec l'humain, ce qui rend parfois peu fiable leur utilisation comme modèle : on n'obtient pas toujours les mêmes résultats chez l'animal et chez l'humain. Ainsi, la neurologue Aysha Akhtar dénonce la faible valeur prédictive des tests sur animaux (2015, Camb Q Health Ethics) : les taux d'échec sur l'humain sont très élevés dans certains cas. L'expérimentation animale a permis peu de progrès dans l'étude de certaines maladies, comme Alzheimer ou la sclérose en plaques.

De plus, ces divergences biologiques entre humains et animaux peuvent être la cause de graves effets secondaires chez l'humain, non détectés sur les animaux, comme pour le thalidomide. De la même manière, de nombreuses substances validées pour l'humain sont toxiques pour les animaux, comme l'aspirine pour les chiens et les chats.

Le cas du thalidomide

Médicament synthétisé en 1953, il a été autorisé après de nombreux tests sur les animaux. Prescrite à des femmes enceintes, la molécule a causé des malformations sévères des fœtus, dont au moins 15 000 auraient été affectés, notamment au niveau des membres.



À retenir

Chaque année en France, presque 2 millions d'animaux font l'objet d'expérimentations. Leur utilisation a permis des avancées scientifiques et médicales majeures ; néanmoins, le modèle animal n'est pas toujours fiable pour l'humain, ce qui peut avoir des conséquences graves.



Lecture conseillée

Le Chercheur et la souris, Georges Chapouthier, administrateur LFDA & Françoise Tristani-Potteaux (2013).